



p.6 - grand angle :

Cœur de Savoie a 10 ans !

Savez-vous qui nous sommes vraiment ?

Béatrice SANTAIS

PRÉSIDENTE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

En ce début d'année 2024, notre Communauté de communes Cœur de Savoie fête ses 10 ans d'existence. Nous tentons dans ce nouveau numéro du magazine communautaire de vous faire mieux connaître notre collectivité qui s'est construite progressivement au cours de ces 10 années avec une extension régulière de ses compétences au fil du temps.

Si Cœur de Savoie a aujourd'hui trouvé un rythme de croisière, son histoire n'a pas toujours été un long fleuve tranquille. Ses élus issus de la fusion de 4 petites intercommunalités ont dû apprendre à se connaître pour travailler ensemble dans un climat de confiance.

10 ans après sa création, Cœur de Savoie a, je crois, démontré qu'elle savait être une collectivité solidaire.

Solidaire avec ses habitants grâce à la mise en place de nombreux services à la personne de la petite enfance aux personnes âgées.

Solidaire avec ses communes par la prise de compétence directe sur de nombreux sujets (économie, assainissement, habitat, mobilité...) mais aussi par l'expertise apportée dans des domaines nouveaux touchant par exemple à la transition énergétique ou encore au financement des projets communaux

Solidaire enfin avec l'avenir grâce à une démarche très volontariste en matière de développement durable et de transition écologique, démarche reconnue par nombre de nos partenaires.

Nous avons encore beaucoup de choses à faire ensemble et les 10 années qui viennent seront riches de projets, n'en doutons pas !

Je vous souhaite une bonne lecture de ce magazine qui vous permettra sans doute de découvrir Cœur de Savoie autrement.

Je vous présente au nom des élus de Cœur de Savoie une très heureuse année 2024 !



SOMMAIRE

p. 3
EN BREF

p. 4 & 5
RETOUR EN IMAGES
Ça s'est passé en Cœur de Savoie

p. 6 à 13
GRAND ANGLE
Cœur de Savoie : 10 ans !

p. 14 à 24
MON TERRITOIRE EN TRANSITION

- La biodiversité du territoire
- Je composte mes biodéchets
- Accélérer la production d'énergies renouvelables

p. 25 à 28
CŒUR DE SAVOIE EN ACTIONS

- Premières activités de Acti'Val73
- Un nouveau pôle enfance

p. 29
DÉCRYPTAGE
Agents d'accueil

p. 30 à 31
ILS FONT CŒUR DE SAVOIE

- Alexandra Chambon : joueuse du XV de France
- Marjorie Baluteau : PETZL

p. 32
INFOS PRATIQUES



Magazine de la Communauté de communes N° 19

Directrice de la publication : Béatrice SANTAIS / Rédactrice en chef : Eve BUEVOZ /

Rédaction : Services de la Communauté de communes /

Conception et réalisation : Service communication /

N° ISSN : 2553-9574 / Dépôt légal : à parution /

Tirage : 20 000 exemplaires / Impression : Imprimerie Ma Bonne Impression/

Une question logement ? Pensez à l'ADIL de la Savoie !

Investie d'une mission d'intérêt général, l'Agence Départementale d'Information sur le Logement de la Savoie vous informe en toute objectivité et gratuité sur toutes les questions juridiques, financières et fiscales liées au logement : location, accession à la propriété, copropriété, qualité de l'habitat, fiscalité, travaux de rénovation, urbanisme, règles de voisinage, ...

En Cœur de Savoie, l'équipe de conseillers juristes vous accueille :

- sur rendez-vous lors de la permanence tous les 4ème mardi après-midi du mois - France Services, Allée des Grillons, 73110 Valgelon-La Rochette
- par téléphone

Contact et prise de RDV au 04 79 69 90 20

L'ADIL 73 vous propose également des réunions d'information collectives gratuites sur les thématiques suivantes :

- Devenir propriétaire ? Préparez votre achat !
- Bien gérer votre copropriété ! (à destination des copropriétés sans syndic ou avec un syndic non professionnel)
- Propriétaire, louez votre bien en toute sécurité !
- Louer son premier logement, ça se prépare !

Plus d'informations : www.adil73.org

Signature d'un contrat de chaleur renouvelable

Un Contrat Chaleur Renouvelable a été signé le 14 novembre 2023 entre le Syndicat Départemental d'Énergie de la Savoie (SDES) et l'ADEME Auvergne-Rhône-Alpes, avec le soutien du Syndicat de Pays de Maurienne et de la Communauté de communes Cœur de Savoie. Ce contrat permettra aux entreprises et aux collectivités de développer une production de chaleur grâce aux énergies renouvelables, à la fois plus économique et écologique.



Emmanuel GOY, Directeur régional de l'ADEME AURA et Michel DYEN, Président du SDES



La chasse aux Frelons asiatiques est ouverte !

Le Frelon asiatique est une espèce exotique envahissante apparue en Savoie en 2018. Depuis, sa prolifération est réelle avec des attaques sur les ruches, sur les productions agricoles mais également sur les autres insectes pollinisateurs et ponctuellement sur la population.

Afin de limiter l'impact de cette espèce nuisible, les élus du territoire ont fait le choix, depuis 2 ans, de lutter contre sa prolifération. Par l'intermédiaire du Groupement de Défense Sanitaire (GDS) de la Savoie, les nids signalés sont détruits avant que les nouvelles fondatrices ne quittent le nid.

En 2024, la Communauté de communes Cœur de Savoie et les communes s'associent pour mettre en place une lutte coordonnée encore plus efficace.

En cas de suspicion de nid de frelon asiatique, signalez-le sur la plateforme www.frelonsasiatiques.fr (attention à l'orthographe car il existe plusieurs sites internet)

A la recherche d'un emploi saisonnier ?

Pour les périodes de vacances scolaires, la Communauté de communes recrute de nombreux animateurs ou personnels de service, afin de répondre à l'augmentation de l'activité. Environ 70 personnes différentes supplémentaires, par an, sont embauchées pour contribuer au bon fonctionnement des accueils de loisirs.

En temps qu'animateurs, vous prenez en charge les enfants au sein de l'équipe et vous leur proposez des loisirs éducatifs et contribuez ainsi chaque jour à leur éducation et leur développement personnel.

Vous pouvez également assurer le service du repas ou encore prendre en charge l'entretien des locaux en proposant votre candidature sur un poste de personnel de service.

ça s'est passé en Cœur de Savoie

Mois du développement durable

Cœur de Savoie a organisé de nombreuses animations sur le territoire, dans le cadre de «La semaine européenne du développement durable», du 15 septembre au 14 octobre 2023.

Première édition du festival «Cœur de Savoie en vert»

Le premier festival des jeunes qui se bougent pour leur territoire, organisé par quatre collégiennes de Montmélián accompagnées d'une animatrice de l'Espace jeunes Cœur de Savoie. Au programme des conférences, des ateliers, une projection, un marché des producteurs... Une belle réussite pour cette première édition !



Projet expérimental « Chansons sur un plateau »

Du 13 au 17 novembre, Jocelyne Tournier, chanteuse et François Thollet musicien, se sont rendus au domicile de 20 bénéficiaires du CIAS pour une représentation musicale privée.

Le projet mené par le CIAS Cœur de Savoie, s'est achevé le 23 novembre par un spectacle intergénérationnel collectif à Chamoux-sur-Gelon regroupant des élèves de CM1-CM2 et des personnes âgées.

Ce projet était soutenu par le Département de la Savoie et la MSA.



Festival Alimenterre

Deux projections-débats ont été organisées sur le territoire les 21 et 22 novembre. « Du béton sur nos courgettes », qui questionne l'artificialisation des terres agricoles avec l'exemple de l'arrière-pays niçois et « Partir à l'aventure » qui retrace les parcours de migrants dans le milieu agricole. Les personnes présentes ont ensuite pu échanger sur les sujets présentés avec des agriculteurs et des associations de Cœur de Savoie.



Une délégation de Cœur de Savoie invitée au Ministère de la Transition énergétique

Vendredi 27 octobre 2023, à l'invitation de Madame Agnès Pannier-Runacher, Ministre de la Transition énergétique, une délégation de la Communauté de communes Cœur de Savoie a participé à un déjeuner de travail avec la Ministre, sur le thème « Énergies du territoire ».



Mois du numérique

Pendant tout le mois d'octobre, de nombreuses animations étaient organisées pour permettre aux petits et aux grands, de s'approprier les nouvelles techniques du numérique ou de (re) découvrir cet univers en constante évolution : exposition Retro gaming, FabLab, conférences, atelier cybersécurité...

Cœur de Savoie a 10 ans ! Savez-vous qui nous sommes vraiment ?



© Métropole Savoie - Yannick Siegel

Ils nous en parlent

Bernard Besson, Premier Président de la Communauté de communes Cœur de Savoie

Comment est venue l'idée de la fusion ?

L'idée de la fusion n'est pas venue tout de suite. En 2003, les 4 Communautés de communes qui composent actuellement Cœur de Savoie ont décidé de se regrouper et de travailler sur des sujets communs à l'échelle du territoire : le tourisme, l'agriculture et l'économie. Un nom a été choisi pour désigner ce groupement, et c'est ainsi qu'est née «Cœur de Savoie» (voir ci-contre).

Ce n'est qu'en 2011 que nous avons été contactés par la Préfecture de la Savoie qui souhaitait devancer la future réforme des collectivités territoriales et amorcer la fusion de nos 4 intercommunalités.

Comment s'est-elle déroulée ?

L'objectif premier de ce travail, lancé en 2011, sous l'impulsion des services de l'État, était d'être à l'écoute des élus et des acteurs du territoire afin de construire un projet qui ne laisse personne de côté.

Nous nous sommes donc retrouvés autour de la table avec les élus des 4 intercommunalités afin de réfléchir à l'organisation des compétences de cette nouvelle Communauté de communes et pour trouver des solutions

en commun qui n'impacteraient pas la fiscalité des ménages de Cœur de Savoie, autre enjeu primordial de cette fusion. Ce travail préparatoire a duré 2 ans et a nécessité un très gros investissement de la part des élus et des services des 4 collectivités.

La fusion a permis de développer le même niveau de services, quel que soit son lieu d'habitation, sur le territoire. Elle a aussi permis un développement économique plus harmonieux et moins concurrentiel entre les secteurs. Nous avons répondu aux enjeux d'un territoire dynamique sans bouleverser les modes de fonctionnement des 4 intercommunalités existantes.

Quels souvenirs marquants en gardez-vous ?

Même si le vote de la fusion a été fragile dans les communes (22 communes pour et 21 communes contre), je pense que nous avons respecté les engagements pris, à savoir : la neutralité fiscale et financière et la représentativité des communes au sein du nouveau Conseil communautaire. Chacun a su faire preuve d'ouverture d'esprit, le travail collaboratif a été très enrichissant et j'ai beaucoup appris dans des domaines qui m'étaient jusqu'alors étrangers.

Histoire de la création de Cœur de Savoie

Nous sommes en 2000, au cœur du département de la Savoie. De part et d'autre de l'Isère, 43 bourgades blotties aux pieds des massifs des Bauges, de la Chartreuse et de Belledonne, sur lesquelles veillent les Monts de l'Arclusaz, le Granier, et la ligne de crête souvent enneigée de la chaîne de Belledonne ; quatre cantons organisés en quatre intercommunalités distinctes : le pays de Montmélian, la Combe de Savoie, le Gelon Coisin et la Rochette Val Gelon.

Territoires ruraux un peu à part, situés à l'entrée des grandes vallées alpines, à proximité des agglomérations de Chambéry et Grenoble, tous attirent de plus en plus de familles en recherche d'un lieu de vie, disposant d'espace, offrant du travail, des services et des loisirs.

Dès 2003, conscientes d'une destinée commune, les quatre intercommunalités décident de se rapprocher et de développer des coopérations économiques et touristiques afin de renforcer l'identité et l'attrait de ce vaste territoire s'affirmant comme un nouveau bassin d'emploi au sein du département.

La création de missions d'ingénierie mutualisées sur le tourisme vert, durable et local, le développement économique et la promotion des circuits courts marquent une première étape dans la coopération intercommunale. De nombreux temps d'échanges pour mieux se connaître, identifier les complémentarités, partager des enjeux communs sont organisés. Ils donneront lieu à l'élaboration de stratégies globales qui renforceront l'unité d'un territoire qui, au sein du grand espace de coopération du SCoT Métropole Savoie, doit trouver sa place dans le dialogue avec les agglomérations de Chambéry et d'Aix les Bains.

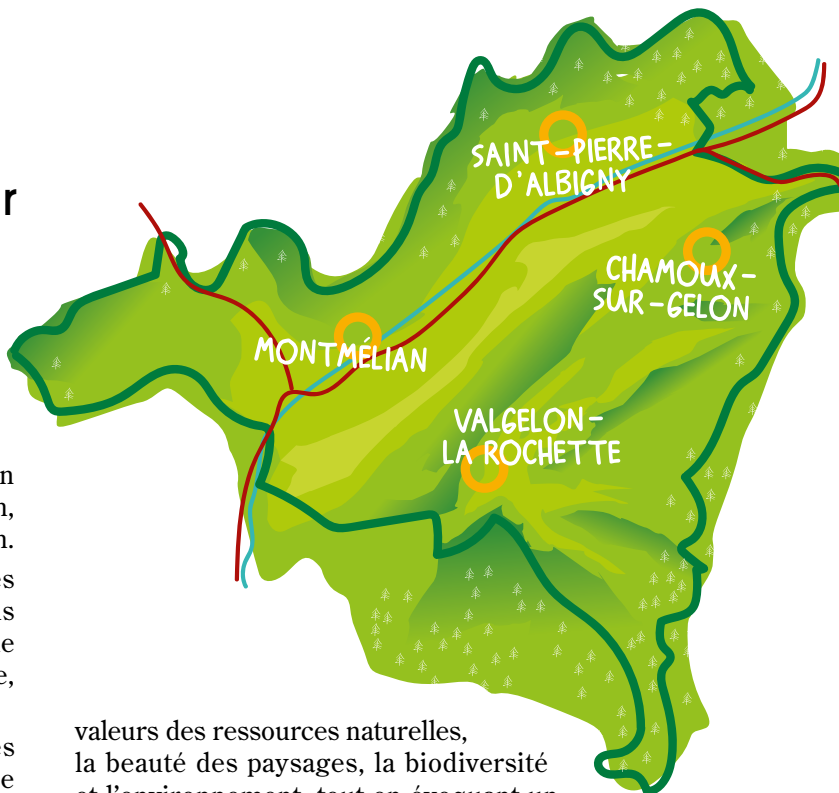
Poursuivant le travail de rapprochement, les quatre intercommunalités contractualisent avec le Département de la Savoie et la Région Rhône-Alpes dans le but de mobiliser des ressources financières pour soutenir la mise en œuvre de leurs projets d'aménagement et d'investissement.

Avec comme locomotive le Parc d'activités d'Alpespace, s'engagent activement la promotion et le développement des zones d'activités. Les Communautés de communes s'engagent également dans la promotion des produits locaux, et l'organisation d'une offre d'activités de pleine nature ou encore la structuration de l'oénotourisme (label vignobles & découvertes).

Pour accompagner la croissance démographique, elles œuvrent à la structuration des services à la population à l'échelle de ce vaste territoire et initient la construction de pôles dédiés à l'accueil de la petite enfance.

Ces premières initiatives contribuent à instaurer un équilibre territorial et une répartition équitable des pôles générateurs d'emplois et des services. Le territoire Cœur de Savoie existe d'ores et déjà dans le quotidien des populations.

En 2007, la dynamique est en marche. La coopération prend forme ; elle s'illustre par l'adoption d'un premier logo assorti d'un slogan évocateur : Cœur de Savoie, « terre de nature et d'audace ». Ce slogan met en avant l'importance des



valeurs des ressources naturelles, la beauté des paysages, la biodiversité et l'environnement, tout en évoquant un esprit d'entreprise, une volonté d'innovation et de développement de nouveaux projets.

Bien que les initiatives menées conjointement depuis 2003 aboutissent à l'établissement d'une gouvernance partagée et renforcent l'identité territoriale, le processus de structuration n'est pas encore abouti à l'échelle de Cœur de Savoie.

En 2011, devant la réforme des collectivités territoriales qui encourage la fusion des Communautés de communes, les présidents des 4 intercommunalités décident de saisir cette opportunité, pour étudier ensemble les conditions de sa faisabilité au service du territoire.

Ils lancent alors un travail préparatoire en vue de la fusion, convaincus de l'intérêt de consolider les liens communautaires et de mettre en commun les ressources pour affirmer la place de Cœur de Savoie.

Durant l'année 2013, plusieurs ateliers de concertation sont mis en place, rassemblant l'ensemble des élus locaux, les habitants, les associations et les partenaires. Cette concertation aboutit à la création de la Communauté de communes Cœur de Savoie le 1^{er} janvier 2014, regroupant 43 communes. Cette étape marque une importante réorganisation territoriale, avec la définition des compétences et des responsabilités de cette nouvelle entité.

Même si l'adhésion au projet de fusion remporte la majorité, les élus du moment marquent leur attachement à quelques principes qui ont présidé à l'élaboration du projet. L'attention portée au maintien de la proximité et la prise en compte des spécificités et contraintes de chaque secteur devront permettre d'aboutir à un projet collectif qui apportera une valeur ajoutée à ce qui aujourd'hui se fait de manière séparée. Sans oublier la définition des règles de gouvernance, qui permettront de fédérer encore davantage ce nouvel ensemble.

Les municipalités élues en 2008 élisent, à leur tour, début 2014, les 63 représentants du nouveau conseil communautaire. Bernard Besson est élu 1^{er} Président de la Communauté de communes Cœur de Savoie. Béatrice Santais lui succédera lors des élections de mars 2014.

Une Communauté de communes ça sert à quoi ?

Une Communauté de communes est un regroupement de communes qui souhaitent avancer ensemble et coopérer sur des projets intéressant tout un territoire : équipements et services publics, projets de développement économique, aménagements dont le rayonnement dépasse les limites communales.

C'est ce qu'on appelle l'intercommunalité.

Une Communauté de communes, c'est comme une petite nation en devenir : Un territoire de projets, une volonté de s'unir pour être plus forts, une volonté de faire ensemble et de mutualiser des moyens techniques et financiers parce que la taille de cet ensemble est mieux adaptée que celle d'une commune isolée pour réaliser des équipements structurants. C'est aussi un espace de solidarité où les habitants des communes qui n'en ont pas les moyens bénéficient quand même de services publics de qualité selon une grille tarifaire identique partout sur le territoire.

En Cœur de Savoie, cette coopération se joue entre 41 communes réunies dans un EPCI -établissement public de coopération intercommunal- pour développer des coopérations entre elles, en travaillant avec les territoires voisins et les partenaires extérieurs.

Les élus municipaux, généralement les maires, et selon la taille des communes, les délégués communautaires, se retrouvent au sein du conseil communautaire qui fonctionne comme un conseil municipal. Les décisions qui rentrent dans le domaine de compétences de l'intercommunalité sont prises par délibération. En Cœur de Savoie le conseil communautaire est composé de 63 délégués communautaires élus au suffrage universel. Il se réunit 7 à 8 fois par an. Pour gérer la vie courante de l'EPCI, le conseil communautaire délègue des pouvoirs de décision au bureau plus restreint composé de 10 Vices Présidents et de la Présidente.

Les élus définissent des orientations stratégiques pour le territoire aux regards des enjeux à venir, des nouveaux usages et besoins des habitants ; ils élaborent des projets qu'ils mettent en œuvre au service de l'intérêt général. Pour réaliser ces projets, ils s'appuient sur les services aujourd'hui organisés en 5 pôles.

Prenons quelques exemples en Cœur de Savoie :

L'extension de l'offre d'accueil de loisirs pour tous les enfants du territoire, les mercredis et les vacances : Avant 2014, beaucoup d'habitants de Cœur de Savoie ne bénéficiaient pas pour leurs enfants d'une possibilité de les inscrire dans un centre de loisirs, en particulier le mercredi, ou, s'il le pouvait, c'était à travers des tarifs différenciés selon leur lieu d'habitation. Les élus de Cœur de Savoie ont décidé, à travers cette politique

communautaire, d'ouvrir ce service à toutes les familles du territoire, au même tarif où qu'elles habitent sur le territoire. Le développement de cette offre de service s'est construit de 2014 à 2018.

L'assainissement : C'est un sujet complexe. La complexité vient du fait qu'au moment où le service a été transféré à la Communauté de communes en 2018, les disparités étaient énormes entre les communes du territoire : disparités tarifaires, disparité dans la qualité et la vétusté des réseaux en place, disparité des modes de gestion, disparité dans la qualité de la gestion, car bien gérer requiert la mobilisation de moyens dont une petite commune ne dispose pas forcément. Depuis 2018, la communauté de communes s'est attelée à construire un service public de l'assainissement homogène dans son approche sur le territoire. Evidemment, les disparités ne se résolvent pas d'un coup de baguette magique. Il faut du temps et beaucoup d'argent. Mais reconstruire par exemple le réseau d'assainissement d'une commune qui, seule, n'en avait pas les moyens, c'est l'expression d'une solidarité de tout un territoire, en faveur des habitants d'une commune en particulier, pour un service rendu de qualité, une meilleure protection de l'environnement et une plus grande sécurisation juridique. Car, ne l'oublions pas, polluer le milieu naturel est pénalement répréhensible. Aussi, faut-il avoir la capacité de supprimer ces pollutions ?

La transition énergétique et environnementale : Cœur de Savoie peut s'enorgueillir d'avoir réussi à mobiliser tous les élus, acteurs et habitants du territoire dans cette dynamique porteuse d'avenir (cf p11-ils nous en parlent).

Et enfin, **la mobilité**, enjeu d'aujourd'hui, et plus encore de demain. Aujourd'hui, le modèle commun des territoires ruraux comme Cœur de Savoie, c'est l'autosolisme : une personne, une voiture. Or, ce modèle a ses limites : engorgement des agglomérations voisines où nombre de nos habitants vont travailler, pollution liée au nombre de voitures à moteur thermique qui circulent vers ces villes. La pollution atmosphérique, c'est 40 000 morts par an en France. L'enjeu pour demain, pour notre qualité de vie et notre santé, c'est moins de voitures thermiques et moins de voitures tout court. Cette évolution plus que souhaitable de nos pratiques nécessite de mobiliser des moyens humains, des moyens financiers que n'ont pas nos petites communes ni nos anciennes petites communautés de communes. Mieux encore, aujourd'hui, les Communautés de communes et d'agglomération (Cœur de Savoie, Grand Chambéry, Grand Lac) s'associent pour construire ensemble des solutions de mobilité à l'échelle de Métropole Savoie.

Une Communauté de communes, c'est tout ça : un espace de projet et de solidarité. Cela nécessite d'apprendre à se connaître, d'échanger, de construire ensemble. Démarche enrichissante, mais qui prend du temps, qu'on pourrait résumer par cette maxime célèbre : Seul, on va plus vite ; ensemble, on va plus loin.

En France on compte 34 945 communes organisées en 1 254 intercommunalités.

Toutes les communes de France font partie d'une intercommunalité ; jusqu'à 50 000 habitants on parle de Communauté de communes ou « comcom », au-delà de 50 000 habitants, de Communauté d'agglomération, au-delà de 250 000 habitants de communautés urbaines.





Ils nous en parlent - Bernard Reverdy, Ancien Maire de Fréterive

Quels souvenirs gardez-vous de la fusion ?

La dynamique de coopération territoriale existait déjà bien avant la fusion, sur des sujets comme l'économie ou le tourisme. La réflexion menée dans les groupes de travail en amont de la fusion a été très productive et nous a permis de bien comprendre tous les bénéfices que nous pouvions tirer de ce regroupement.

La fusion des 4 intercommunalités existantes a permis à Cœur de Savoie d'obtenir une plus grande légitimité auprès des acteurs institutionnels et de trouver sa place dans une dynamique régionale et non plus locale.

Quel rôle a joué Cœur de Savoie depuis 10 ans ?

Pendant ces 10 ans, la collectivité s'est beaucoup investie dans le développement du territoire notamment dans le domaine du développement économique et de la transition énergétique, où Cœur de Savoie est pionnière !

En matière de déplacement par exemple, de nombreuses solutions de mobilité durable ont été mises en place permettant de réduire l'usage de la voiture solo : dispositifs favorisant l'autopartage, maillage du territoire avec un

réseau de pistes cyclables...

La Communauté de communes a pleinement joué son rôle de facilitateur et de « chef de projet » sur des opérations d'envergure qui seraient trop « lourdes » pour être portées en direct par les communes.

Cette nouvelle dimension territoriale a également permis d'accélérer et de faciliter la mise en oeuvre d'initiatives locales. Je pense bien sûr à Fibr'ethik, qui est devenu en 10 ans, un acteur incontournable de l'insertion et de l'économie circulaire en Cœur de Savoie, proposant désormais ses services à l'ensemble des communes et des habitants (atelier d'éco-marquinerie, recyclerie, rénovation du petit patrimoine bâti et entretien d'espaces verts)

Et dans 10 ans ?

Pour garantir la réussite de cette stratégie collective volontariste et la pérenniser, il est indispensable que les communes s'impliquent en adhérant pleinement au projet. J'espère que nous continuerons sur cette lancée et que les élus de Cœur de Savoie parviendront à poursuivre cette belle dynamique pour le bien de tous.



Rencontres TEPOS 2018

10 ans en chiffres

- 41 communes
- 63 délégués communautaires
- 350 enfants différents accueillis par an dans les 8 crèches Cœur de Savoie
- 2 040 enfants différents accueillis par an dans les 5 centres de loisirs enfance du territoire Cœur de Savoie
- 350 jeunes formés au BAFIA depuis 2015
- 83 000 repas livrés depuis la reprise du service par le CIAS en 2017 et 300 bénéficiaires de l'aide à domicile
- 6 200 entreprises (source répertoire Sirene)
- 12 526 emplois en 2020 (11 654 emplois en 2014) (source Insee)
- 17 zones d'activités gérées en 2024 (2 en 2014)
- 388 exploitations agricoles
- 16 700 hectares de forêts (51 % du territoire)
- 400 km de sentiers de randonnées
- 423 km de réseaux d'assainissement collectif
- - 7 % d'émission de GES entre 2013 et 2022 pour le territoire de Cœur de Savoie
- 1 711 capteurs solaires installés sur le patrimoine de Cœur de Savoie
- 49 % des consommations électriques du patrimoine de Cœur de Savoie couvertes par la production photovoltaïque
- 590 logements rénovés dans le cadre de la plateforme de rénovation énergétique depuis 2017
- 556 845 € de subventions versées au titre de la rénovation énergétique des logements
- 1 423 inscrits au dispositif onCovoit' dont 135 utilisateurs réguliers
- 112 750 € d'aides financières attribuées au titre de l'aide à l'achat de vélos à assistance électrique

Ils nous en parlent



Béatrice Santais

Présidente de la Communauté de communes Cœur de Savoie depuis le 17 avril 2014

Quel regard portez-vous sur les 10 ans de Cœur de Savoie ?

Ces dix années ont permis à Cœur de Savoie de mettre en place de nombreuses politiques publiques dans tous les domaines pour lesquels elle est compétente, avec comme sujet fédérateur la transition écologique et c'est une grande satisfaction.

Notre action s'est organisée autour de deux piliers qui font l'ADN de notre collectivité : les services à la personne et la transition écologique.

En matière de services à la personne, nous avons structuré l'offre de services de la petite enfance à la jeunesse, en passant par les personnes âgées. Nous avons harmonisé les services sur le territoire et avons montré l'intérêt d'un grand service public sur les 41 communes. La collectivité a notamment mis en place l'accueil de loisirs du mercredi à l'échelle du territoire qui était inexistant dans un certain nombre de communes avant la fusion.

En ce qui concerne la transition écologique, les élus et les services de Cœur de Savoie portent une ambition très forte dans ce domaine et l'ont toujours placé au centre de leurs préoccupations. La collectivité mène au quotidien de nombreux projets qui visent à préserver notre environnement et ses ressources tout en apportant un service de qualité à la population.

Les sujets traités dans ce domaine sont nombreux et couvrent un large spectre de services : développement des énergies renouvelables, amélioration et rénovation de l'habitat, mobilité durable, préservation de la biodiversité, agriculture, alimentation....

Nous avons su allier les sujets du quotidien et les sujets d'avenir, afin de préserver notre cadre de vie pour les générations futures.

Les services et les élus de Cœur de Savoie n'ont pas ménagé leurs efforts pendant ces 10 années.

Nous avons su rassembler sur beaucoup de sujets, les délibérations sont régulièrement votées à l'unanimité en Conseil communautaire. Cela montre que l'action de la Communauté de communes est reconnue par les communes malgré la complexité d'accorder tout le monde autour de la table.

Quel événement vous a particulièrement marqué ?

Les Rencontres Nationales TEPOS (Territoires à Energie Positive) qui se sont déroulées sur notre territoire en septembre 2018, ont sans aucun doute été l'un des points

d'orgue de ces 10 dernières années.

Cet événement qui accueillait les territoires TEPOS de la France entière, a rassemblé des élus, des entreprises, des associations et des habitants du territoire pour échanger et partager sur les sujets de la transition énergétique. Cœur de Savoie était à l'honneur pendant ces 3 jours durant lesquels nous avons pu montrer toute l'étendue de notre savoir-faire.

Quel est le rôle de Cœur de Savoie ?

La Communauté de communes joue un rôle important de solidarité avec les habitants grâce à son offre de services à la personne, qui a été structurée

Cette solidarité intervient aussi auprès des communes du territoire, notamment sur les questions de transition écologique. Elles ont des besoins en ingénierie sur ces sujets innovants et Cœur de Savoie a été en mesure d'y répondre soit en apportant directement des compétences d'ingénierie soit au travers d'appels à manifestation d'intérêt (Contrat Vert & Bleu, Actée 2 Sequoia...) soit en mettant en place des projets comme l'opération d'autoconsommation collective qui nous permettra de revendre de l'électricité aux communes moins chère que le coût actuel du marché départemental en la matière.

La solidarité, c'est l'ADN des intercommunalités et Cœur de Savoie a de ce point de vue parfaitement joué son rôle au cours de ces 10 années.

Et dans 10 ans ?

Cœur de Savoie est un territoire qui ose l'expérimentation. Comme son nom l'indiquait déjà en 2003, nous menons des projets audacieux et innovants comme le programme Sun4all, l'opération d'autoconsommation collective ou encore la plateforme de rénovation de l'habitat.

J'espère que nous pourrons continuer sur cette lancée et garder le temps d'avance que nous avons sur de nombreux sujets.

De manière plus personnelle, j'aimerais que les difficultés des premiers temps s'estompent, que l'on reconnaisse le travail accompli et l'intérêt que peut représenter notre communauté pour rendre les communes plus fortes et répondre aux besoins et aux attentes de nos habitants.

Je fais le vœu que les élus de demain travaillent au sein d'une assemblée délibérante dans un bel esprit communautaire au service des projets de la communauté et de ses communes membres.

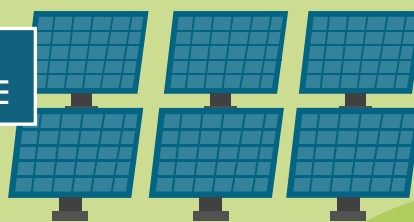
Mais que fait Cœur de Savoie pour vous ?

Les compétences de la Communauté de communes sont très diverses et couvrent un large champs d'actions et de services.

AMÉNAGEMENT
DE L'ESPACE



TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE



MOB
TRAN

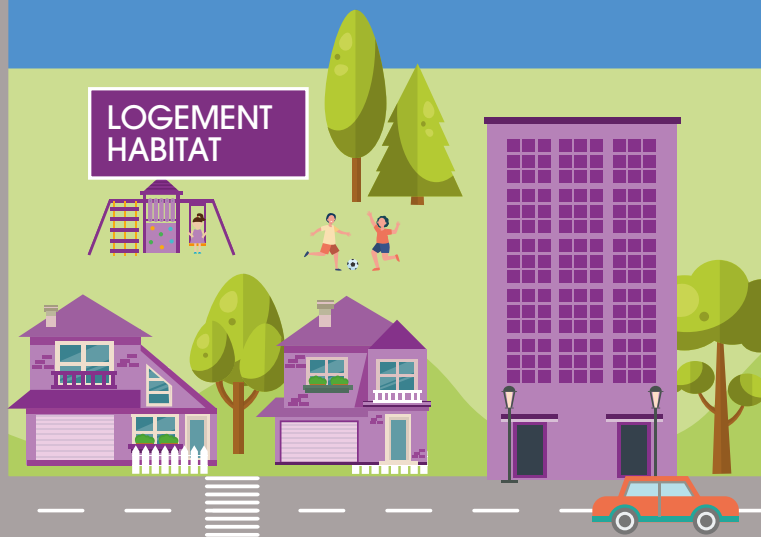


BUS
STOP

GÉSTION ET
PRÉVENTION
DES DÉCHETS



LOGEMENT
HABITAT



EAU POTABLE*

ASSAINISSEMENT
COLLECTIF ET
NON COLLECTIF

MILIEUX NATURELS
ET BIODIVERSITÉ



* uniquement sur les communes de Saint-Jean de la Porte et Saint-Pierre d'Albigny

Une meilleure connaissance de la biodiversité du

Tout au long de l'année, les inventaires et sorties nature organisés sur les communes de Champ-Laurent, La Table et Rotherens ont permis d'en apprendre davantage sur la faune et la flore. Grâce aux nombreuses associations partenaires et au travail de leurs bénévoles, 2 000 observations ont été faites durant l'année. Au total, 655 espèces ont été inventoriées, dont 319 qui ne l'avaient jamais été sur le secteur.

Une rencontre a été organisée en juin à Presle pour clôturer le programme, et présenter ces résultats. Les

personnes présentes ont pu échanger avec les associations et les partenaires, mais aussi participer à des sorties découverte.

Ce programme a pu être réalisé avec l'appui de l'Observatoire de la biodiversité de Savoie et du Département de la Savoie, qui permettent à différents territoires d'organiser cet événement. Après la Chartreuse, les Bauges puis Cœur de Savoie, il devrait donc être reproduit ailleurs en Savoie dans les prochaines années.

Un petit tour d'horizon des espèces rencontrées :

Le géranium pourpre, le grand paon de nuit, l'agrion de mercure, le vertigo des marais, le tétras-lyre, la salamandre tachetée, et bien d'autres !



territoire

Les sorties nature pour le grand public ont eu un grand succès !

Pour permettre aussi aux habitants de découvrir toutes ces richesses, des sorties grand public ont été animées par les associations partenaires. Au total, ce sont environ 150 personnes qui ont participé à plus d'une dizaine de sorties.



Une nouvelle espèce de fourmi découverte !

Lors des inventaires, un bénévole de l'association FLAVIA a découvert une nouvelle espèce de fourmi à La Table ! Cette espèce, *Formica Clara*, n'était pas encore connue en Savoie : c'est la 88^{ème} espèce recensée dans le département.



© Philipp Hoenle

Hyla vous accueille au lac de Sainte-Hélène

Afin de découvrir la biodiversité du lac de Sainte-Hélène, un nouveau sentier thématique vous est proposé.

Accompagnez Hyla, la petite rainette arboricole, qui vous expliquera les spécificités du lac, son histoire, son environnement et ses secrets, lors d'une promenade d'environ 1h/1h30 (3 kms).

Ce sentier alterne des passages en milieux boisés, en prairies, sur pilotis, avec des points de vue sur le lac et sur les massifs alentours.

Venez observer ce site naturel au fil des saisons.

Départ : parking sur la droite en direction du lac, à la sortie immédiate du chef-lieu de Sainte-Hélène-du-Lac





C'est décidé : je composte mes biodéchets !

À compter du 1^{er} janvier 2024, conformément à la loi Anti Gaspillage pour une Economie Circulaire (AGEC) de 2020, le tri des biodéchets sera généralisé et concernera tous les professionnels et les particuliers.

Sachant que les ordures ménagères de notre territoire sont incinérées, n'est-il pas préférable de valoriser les biodéchets dans votre jardin plutôt que de les transporter jusqu'à l'incinérateur et de brûler de l'eau ?

la Communauté de communes et le SIBRECSA accompagnent les communes et les habitants de Cœur de Savoie pour l'installation de sites de compostage collectifs et proposent la mise à disposition gratuite de composteurs individuels.

Vous ne pouvez pas composter vos biodéchets individuellement ? Venez déposer vos biodéchets sur un de ces sites de compostage collectif ! Le lombricompostage est aussi une solution si vous n'avez pas de jardin.

Qu'est-ce qu'un site de compostage collectif ?

Les sites de compostage collectifs sont

généralement installés en pied d'immeuble, dans un quartier, une copropriété, un hameau ou un village. Ils sont équipés de 3 bacs en bois permettant aux habitants de prendre en charge leurs biodéchets à proximité de leur domicile. Cela nécessite un accompagnement préalable de la collectivité afin d'identifier les potentiels participants, de définir le lieu d'installation et de former les référents volontaires pour assurer le suivi.

Les agents des services déchets sont disponibles pour répondre à toutes les questions et problématiques concernant le fonctionnement des sites et y font des visites régulières.

Des formations, des ateliers d'échanges de pratiques ainsi que des rencontres entre référents de sites sont également organisés tout au long de l'année.

Vous êtes intéressés par l'installation ou l'utilisation d'un site de compostage collectif à proximité de chez vous ? Contactez le service déchets de la Communauté de communes ou le SIBRECSA.

25.€
0/3₃

en chiffres

Les biodéchets représentent **1/3 des ordures ménagères (OM)** et sont composés à **80% d'eau**.

20 sites de compostage collectifs et 2 sites de compostage en établissement sur Cœur de Savoie.

15 sites de compostage collectifs et 32 sites de compostage en établissement sur le SIBRECSA.



d'infos

www.coeurdesavoie.fr
www.sibreca.fr

Des actions de prévention pour **réduire** la production de déchets



Parce que « le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas », la Communauté de communes et le SIBRECSA ont placé la prévention au Cœur de leur politique de gestion des déchets.

Les deux structures travaillent ainsi à la mise en oeuvre de leur deuxième Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) pour la période 2024-2029. L'objectif est de planifier les actions et les moyens à mettre en oeuvre, sur les cinq prochaines années, afin de réduire la production de déchets sur le territoire.

Les collectivités ont fait le choix de s'appuyer sur la participation des élus et des habitants du territoire pour établir ces nouveaux plans d'actions qui répondront à leurs besoins et à leurs attentes.

Pour cela, la Communauté de communes a publié un questionnaire en ligne afin de recueillir l'avis des habitants sur les actions du précédent plan de prévention (2018-2023) et sur les futures actions à mener. 105 personnes ont participé à ce sondage.

Parallèlement, un groupe de réflexion, composé d'habitants volontaires, a été mis en place et participe à la rédaction du nouveau plan de prévention de Cœur de Savoie.

De son côté, le SIBRECSA a mené une consultation publique à l'automne 2023 sur le secteur dont il assure la gestion.

Si vous souhaitez vous impliquer dans cette démarche, c'est encore possible, contactez le service déchets de Cœur de Savoie : 04 57 08 82 01 ou reduction.dechets@cc.Coeurdesavoie.fr ou le SIBRECSA : contact@sibrecsa.fr

25.€
0/33

En chiffres

Le premier PLPDMA de Cœur de Savoie (2018 - 2023)

- 4 axes
- 15 actions (consultables sur notre site internet)
- 7 % c'était l'objectif fixé de réduction de la quantité de déchets produits sur le territoire
- 11 % c'est le résultat de la réduction en 5 ans
- Soit 70 kg/an/hab* de déchets produits en moins

* Cette baisse des quantités s'explique notamment par la mise en place des contrôles d'accès en déchèterie limitant ainsi les apports des habitants et entreprises localisés hors de notre territoire.



Sun4All : un premier bilan positif



Sun4All, soit « le soleil pour tous », est un projet européen expérimental décliné par Cœur de Savoie, qui a pour ambition de faire bénéficier de l'énergie solaire aux ménages en précarité énergétique. A l'heure du bilan de la 1ère année, les bénéficiaires témoignent :

Nadia et Julien, récemment propriétaires, ont découvert le programme Sun4All grâce à l'opérateur SOLIHA qui les accompagne dans leur projet de rénovation énergétique : « *Le programme Sun4All nous a apporté un complément de financement dans le cadre de la rénovation de notre logement* »

Isabelle, de son côté, a connu le programme d'aide au paiement des factures grâce à une association locale : « *J'ai pu participer aux*

animations Sun4All et à un atelier sur les écocestes chez soi. Cela m'a également permis de découvrir les projets de production d'énergie solaire en Cœur de Savoie. »

Pour ces bénéficiaires, le programme est « *très utile, nous en avons déjà parlé autour de nous et nous continuerons de le faire puisqu'il est important de sensibiliser le plus grand nombre aux énergies renouvelables, à l'énergie solaire, ainsi qu'aux économies d'énergie.* »

Chacun s'engage à sa façon pour

réduire sa consommation d'énergie et réaliser des économies : réduction de la température de chauffage, déconnexion des appareils inutilisés, ou encore utilisation des équipements de façon mesurée. L'isolation de sa maison apparaît également comme le meilleur moyen de réduire ses dépenses d'énergie : « *Je pense qu'isoler sa maison reste le moyen le plus efficace pour économiser tout en réduisant son impact environnemental.* »

Ces témoignages soulignent bien l'importance du programme Sun4All dans la promotion des énergies renouvelables et la sensibilisation du public à l'énergie solaire. Ils sont un exemple inspirant de la façon dont chacun peut contribuer à un avenir plus durable en réalisant des économies d'énergie et en s'engageant pour le développement des énergies renouvelables.

Le programme Sun4All sera poursuivi en 2024 à travers plusieurs actions : dispositif Eco'énergie (voir ci-dessous), animations ouvertes au grand public (ateliers écocestes, cuisine solaire, mieux comprendre l'énergie solaire, ...) et mise en place d'une opération d'autoconsommation collective.

Eco énergie : maîtrisez vos factures d'énergie

Le service de maîtrise de l'énergie « Eco'énergie » de Cœur de Savoie a pour objectif de fournir une assistance aux ménages les plus modestes en matière de gestion de l'énergie. Il permet d'améliorer très concrètement la situation des personnes en situation de précarité énergétique en réduisant leurs factures et en améliorant leur confort au quotidien.

Factures élevées ? Mauvaise isolation ? Sensation de froid et d'humidité ? Le service Eco'énergie propose :

- Une visite du logement par un professionnel pour réaliser un diagnostic. Un rapport synthétique est ensuite remis au ménage,
- La mise en place d'équipements favorisant les économies d'énergie et d'eau,
- Un soutien à la mise en œuvre de travaux d'amélioration pour les propriétaires lorsque cela est possible,
- Une orientation des ménages vers des dispositifs d'aide et de médiation si nécessaire,
- Un allègement des factures énergétiques.

« Eco énergie » s'adresse aux ménages modestes et très modestes rencontrant des difficultés liées à la gestion de l'énergie dans leur logement, locataires ou propriétaires, dont les factures d'énergie s'élèvent à plus de 8% de leur revenu fiscal de référence.

Pour en bénéficier ou pour en savoir plus sur ce dispositif : 06 40 79 82 15 ou ecoenergie@cc.Coeurdesavoie.fr

Vivre longtemps en étant bien chez soi, c'est possible !

Cœur de Savoie s'engage auprès des habitants dans l'amélioration de leur logement. Afin d'y vivre bien et le plus longtemps possible, la Communauté de communes propose un accompagnement pour effectuer des travaux d'adaptation.

L'association SOLIHA Isère Savoie est chargée d'intervenir gratuitement auprès des ménages de Cœur de Savoie. L'accompagnement est entièrement pris en charge par la Communauté de communes et ses partenaires dans le cadre de son Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat.

De l'évaluation du projet jusqu'à la réception des travaux

Lorsqu'on souhaite adapter son domicile et remplacer sa baignoire par une douche, motoriser des volets ou installer un monte-escaliers ... , on peut vite se retrouver débordé par un projet de travaux trop conséquents.

L'association SOLIHA propose un accompagnement complet aux ménages qui envisagent des travaux d'adaptation de leur logement : SOLIHA accueille et informe pour tout projet d'amélioration de l'habitat et propose, le cas échéant, un accompagnement pour le montage de dossiers de demande de subventions.

« Nous proposons un accompagnement personnalisé pour chaque demande, assure Edith Dumazot, responsable du service réhabilitation accompagnée. Un diagnostic complet du logement est réalisé sur place par un technicien et/ou un ergothérapeute agréé. Suite à cette visite, un scénario de travaux est proposé et les devis examinés pour veiller à la faisabilité du projet ainsi qu'à la conformité des travaux recommandés ».

Des aides pour financer votre projet

Pour permettre aux ménages d'y voir plus clair parmi les aides financières disponibles, SOLIHA les accompagne dans la mobilisation des dispositifs existants. A compter du 1^{er} janvier 2024, le nouveau programme MaPrimeAdapt' permettra de simplifier les demandes en regroupant les aides de l'Anah et des Caisses de retraite. La Communauté de communes de Cœur de Savoie et les communes partenaires complètent ces aides aux travaux d'adaptation pour réduire un peu plus le reste à charge des ménages modestes.



Des actions de prévention à destination de tous

SOLIHA propose également une diversité de programmes d'actions et d'ateliers collectifs visant à une meilleure autonomie et gestion du logement. « *Le plus souvent, nous rencontrons des personnes qui ont déjà dû faire face à une chute* », témoigne Blandine Tulasne, ergothérapeute au sein de SOLIHA. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle l'association a mis au point des dispositifs de sensibilisation : un logement témoin nomade qui sillonne les routes des deux départements Isère et Savoie (le Truck SOLIHA), des ateliers « Bien chez soi » pour mieux comprendre et gérer son logement, des participations à des forums, à la Semaine bleue, à des salons de l'habitat... « *Ces rendez-vous sont aussi l'occasion de sensibiliser les personnes aux éco-gestes, des conseils et astuces qui leur permettent de réduire leur facture d'énergie* ».



En savoir plus

Contactez SOLIHA Isère Savoie :

au 0 805 030 020, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h ou par email : Coeurdesavoie@solihha.fr.

Les permanences SOLIHA sur le territoire, prise de RDV au 0 805 030 020 :

- 1^{er} mardi du mois 9h-12h à Montmélian (Communauté de communes)
- 2^{ème} vendredi du mois 9h-12h à Chamoux-sur-Gelon (salle des associations)
- 3^{ème} vendredi du mois 9h-12h à Valgelon-La Rochette (France services)
- 4^{ème} vendredi du mois 9h-12h à St-Pierre d'Albigny (France services)

Des animations autour de l'alimentation et la forêt



Vis ma vie de bûcheron – 19 juillet 2023 : Lors de cette visite dans la forêt domaniale de Villaroux avec l'Office National des Forêts et le Pôle d'Excellence de Bois, des bûcherons en herbe ont pu assister à une démonstration de débardage par câble en forêt humide lors d'un chantier expérimental à vocation environnementale.



Atelier culinaire – 25 octobre 2023 : Atelier cuisine et visite des jardins de Terre Solidaire pour les familles et bénéficiaires des paniers solidaires et du Programme Sun4all. Au menu, gnocchi de patates, tagliatelles de courgettes et patidou au four, pour apprendre à cuisiner les légumes du panier en se faisant plaisir !



Du Soleil dans nos assiettes – 7 octobre 2023 : Journée de découverte de l'utilisation de l'énergie solaire auprès de l'association « Du soleil dans nos assiettes » qui développe notamment des tubes solaires pour stériliser des conserves ou réchauffer des plats.

Une plateforme pour la filière bois de Cœur de Savoie

Avec 16 700 ha de forêt, le bois est une ressource abondante sur le territoire Cœur de Savoie. Il est une matière première incomparable et une énergie renouvelable de premier plan. C'est pourquoi, depuis sa création, la Communauté de communes développe des actions pour promouvoir une gestion durable et pour concilier la production de bois et sa valorisation économique avec les multiples enjeux écologiques, environnementaux et climatiques de la forêt.

Dans ce cadre qu'une plateforme bois a été mise en service sur la commune de La Table. Elle a accueilli ses premiers camions grumiers en novembre 2023 ! Aménagée par la Communauté de communes, elle a été pensée pour mieux valoriser le bois de nos forêts et travailler en circuits courts. La gestion en a été confiée à l'entreprise TRV, basée à Goncelin et à Détrier, après un appel à manifestation d'intérêt. La plateforme



permet le stockage et le tri des bois sur un espace de plus de 6 000 m². A l'entrée, un pont-bascule permet de peser les camions et leur chargement. Au fond de la parcelle, une surface goudronnée sert à stocker la plaquette forestière pour alimenter les chaufferies. Les communes pourront entreposer leurs bois pour les vendre à des scieries et demander des prestations de broyage pour faire du bois énergie.

Extension de la station d'épuration du « Domaine » : une nécessité pour le territoire



Préserver l'environnement, répondre aux défis de demain et produire de l'énergie grâce à la station d'épuration (dite) du « Domaine » sur la commune de Porte-de-Savoie.

C'est l'objectif des travaux d'extension lancés cette fin d'année 2023 par le service assainissement de la Communauté de communes.

Ce projet de grande envergure a nécessité 6 années d'études et de dossiers réglementaires suite au transfert de la compétence assainissement à la Communauté de communes Cœur de Savoie.

Mis en service en 1994, l'ouvrage actuel d'une capacité de traitement de 18 000 Equivalent Habitant (EH), a atteint ses limites. Le projet d'extension, visant à doubler la capacité de traitement de l'ouvrage, permettra de garantir les besoins des 8 communes raccordées pour les 20 prochaines années, conformément aux axes stratégiques du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) en matière d'urbanisme.

Ces travaux, d'un montant de 7 546 200 € HT et dont la réception est attendue pour 2025, ont été attribués au groupement d'entreprises Sources-Mauro-Mauro Maurienne. La proposition technologique retenue permettra de satisfaire aux contraintes hydrauliques du système d'assainissement et de maintenir une disponibilité foncière sur le site. De plus, la consommation électrique sera réduite de 50% et la collectivité pourra revendre l'électricité produite grâce à l'installation de panneaux photovoltaïques sur le site.

25.€
/m³

en chiffres

23 km de réseaux permettent d'acheminer les eaux usées de 8 communes (Apremont, Arbin, Chapareillan, Chignin, Porte-de-Savoie, Montmélian, Myans et une partie de Saint-Jeoire Priuré).

3 000 m³ d'eaux usées sont traitées quotidiennement à la station. L'extension permettra à terme de traiter 6 000 m³ d'eaux usées par jour.

Accélérer la production d'énergies renouvelables sur le territoire

La Communauté de communes poursuit son action en matière de transition énergétique sur le territoire et multiplie les projets permettant la production d'énergies renouvelables en Cœur de Savoie.

Le gaz renouvelable : une filière d'avenir

Lorsque l'on parle de gaz, on imagine souvent que l'on parle de gaz naturel (ou de gaz de ville). Il s'agit d'un gaz fossile issu directement de l'extraction du sous-sol. Les ressources en gaz fossile sont limitées et leur bilan environnemental mauvais. Il convient donc de limiter leur consommation et de les remplacer par du gaz renouvelable. La méthanisation est la méthode la plus développée actuellement pour produire du gaz renouvelable.

La méthanisation : qu'est-ce que c'est ?

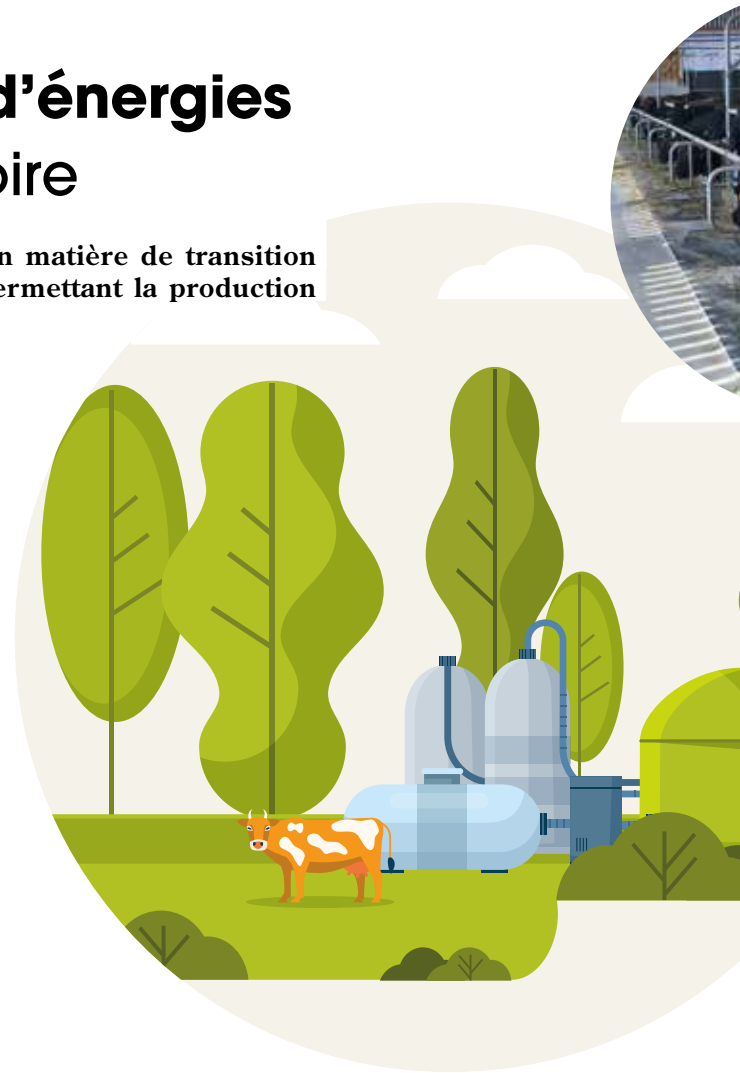
Le principe de la méthanisation est simple : il reproduit le fonctionnement de l'estomac d'une vache. Concrètement, il s'agit d'insérer dans un digesteur étanche à l'air (cuve) des matières qui peuvent se décomposer facilement avec quelques bactéries spécifiques. Cette décomposition des matières produit un gaz appelé « biogaz » ; la matière restante est appelée « digestat ».

Les matières fermentescibles utilisées pour approvisionner les digesteurs sont multiples. Il s'agit de toutes les matières végétales ou les déjections animales pouvant se décomposer facilement. Un digesteur peut ainsi être alimenté avec toutes les matières présentes dans un compost et dans les déchets verts des déchetteries, les déchets de l'industrie agroalimentaire, mais également les effluents agricoles (fumiers et lisiers), les boues de station d'épuration et les cultures intermédiaires (culture implantée entre la récolte d'une culture principale et le semis de la culture suivante).

Parmi les 8 unités de méthanisation présentes en Savoie, à ce jour, aucune n'est implantée sur Cœur de Savoie. L'objectif pour la Communauté de communes est de produire 35 GWh issus de ce procédé en 2030 en s'appuyant sur le fort potentiel de méthanisation des effluents d'élevage.

Les élus de Cœur de Savoie ont souhaité créer un climat de confiance autour de la méthanisation et définir les caractéristiques des projets de méthanisation destinés à être implantés sur le territoire. Une charte a ainsi été mise en place et présente les différents critères d'acceptabilité de ces futurs projets : placer les agriculteurs du territoire au centre du projet, privilégier les effluents d'élevage comme intrants principaux du méthaniseur, s'engager dans une démarche de transition écologique cohérente avec le projet alimentaire territorial et concerter (élus et habitants) le plus en amont possible du projet.

Gageons que, fort de ces orientations, les agriculteurs locaux puissent contribuer à l'atteinte des objectifs du Plan Climat de Cœur de Savoie et à la souveraineté énergétique nationale.



L'autoconsommation collective : une solution pour maîtriser ses factures

Depuis le 15 septembre 2023, l'ombrière photovoltaïque, située sur l'aire de covoiturage à La Chavanne, alimente 8 sites de Cœur de Savoie dans le cadre d'une opération d'autoconsommation collective.

Grâce à l'autoconsommation collective, la production d'électricité est partagée entre producteurs et consommateurs en utilisant le réseau public d'électricité. Ainsi, lorsque la centrale de production photovoltaïque de La Chavanne est en fonctionnement, l'électricité produite vient virtuellement alimenter les sites de Cœur de Savoie aux alentours de l'installation de production. Ceci permet d'avoir accès à une électricité renouvelable, moins carbonée et moins chère que l'électricité du réseau.

Grâce à l'ensemble des centrales de production solaire photovoltaïque installées sur ses équipements, la Communauté de communes va pouvoir bénéficier d'une électricité « verte » pour ses bâtiments, ses infrastructures d'assainissement et très bientôt pour le patrimoine des communes du territoire.



Économiser l'énergie et préserver nos ressources

Maitriser les dépenses d'énergie et réduire notre consommation

Avec une facture énergétique en 2022 de 276 000 €, la Communauté de communes Cœur de Savoie reste particulièrement exposée à l'augmentation du prix de l'électricité (+ 200 000 €) et du gaz (+ 30 000 €) attendue en 2024. La meilleure énergie étant celle que l'on ne consomme pas, la collectivité a mené de nombreuses actions de réduction de ses consommations énergétiques. En voici deux exemples :

1. À l'hiver 2022-2023, la Communauté de communes a déployé un plan de sobriété énergétique, visant plus particulièrement les bâtiments les plus consommateurs de la collectivité. Ce plan a permis d'économiser 38% des consommations énergétiques. Compte tenu de ces très bons résultats, le plan sobriété est désormais pérennisé sur les équipements intercommunaux.
2. Le gymnase intercommunal situé à Montmélián a bénéficié d'importants travaux permettant d'améliorer la performance énergétique du bâtiment et de résoudre les problèmes d'étanchéité ou de manque de ventilation et ainsi assurer un meilleur confort des usagers. Un an après la réception des travaux, on constate que ces actions, couplées au plan de sobriété (voir ci-dessus), ont permis de réduire de 65 % les consommations énergétiques du bâtiment.

Alp'cœur Energie : un projet concerté

Nous vous l'annonçons dans notre précédent magazine, Cœur de Savoie travaille à l'installation d'une centrale photovoltaïque au sol, sur un terrain lui appartenant, en bordure de l'Isère au sein du Parc d'activités économiques Alpespace.

Du 25 avril au 7 octobre 2023, 6 réunions d'informations et d'échanges ont eu lieu afin de présenter le projet aux salariés du Parc d'activités, aux conseils municipaux jeunes des communes d'implantation du projet et plus largement aux habitants de Cœur de Savoie.

Sous le pilotage du Solaret et d'Enercoop, partenaires du projet, près de 200 personnes ont pris connaissance du projet et ont fait part de leurs remarques avec notamment un réel intérêt pour bénéficier de l'électricité «verte» qui sera produite sur le site.

Le permis de construire du projet est actuellement en cours d'instruction avec pour objectif une mise en service courant 2025.

Extinction de l'éclairage public

70 % des communes du territoire pratiquent déjà l'extinction de l'éclairage public la nuit afin d'économiser l'énergie.

Par soucis d'exemplarité, la Communauté de communes a entamé une concertation auprès des communes et des entreprises de Cœur de Savoie concernant l'extinction de l'éclairage public dans les Zones d'activités Économiques, avec pour objectif une mise en œuvre courant 2024.



Relance du budget participatif jeunes : Agir pour le climat en Cœur de Savoie

Le budget participatif Cœur de Savoie a été lancé en 2021 afin d'encourager les jeunes à s'engager et à s'investir sur leur territoire en faveur du climat.

La Communauté de communes relance le dispositif cette année et alloue un budget pour financer des projets d'intérêt général portés et réalisés par des jeunes du territoire en faveur du climat, la qualité de l'air et de l'énergie.

Pour qui ?

Les jeunes de 11 à 25 ans résidant sur le territoire de Cœur de Savoie seuls ou un collectif de jeunes

Combien ?

Une enveloppe totale de 5 000 € à répartir entre les projets lauréats.

Renseignements et dépôts d'idées :

www.Coeurdesavoie.fr



Organisez vos trajets et covoiturez !

Mis en place fin janvier 2023 par Cœur de Savoie, Grand Chambéry, Grand Lac et le Département de la Savoie, le dispositif d'incitation au covoiturage porte ses fruits.

En 10 mois, 23 700 trajets ont été financés par les collectivités et donc autant de voitures en moins sur nos routes. 6 800 trajets sont en lien avec le territoire de Cœur de Savoie dont 38 % rien que pour le secteur d'Alpespace.

Fort de ces premiers retours d'expériences, quatre nouveaux territoires de Savoie ont décidé de rejoindre le dispositif cet automne. Désormais, tous les trajets de plus de 5 km réalisés en covoiturage à l'intérieur du Département de la Savoie sont offerts pour les passagers et indemnisés pour les conducteurs.

Comment ça marche ?

1. Téléchargez l'application BlaBlaCar Daily.
2. Créez votre compte, ajoutez vos infos personnelles et une photo.
3. Complétez vos adresses de domicile et de travail.
4. Renseignez vos horaires, vous pouvez facilement les changer d'un jour à l'autre.
5. Choix : Passager ? ou conducteur ? Changez d'avis à tout moment !
6. L'application vous propose des covoitureurs sur votre trajet, rentrez en contact et validez !



et aussi

Entre Pontcharra et Valgelon-La Rochette, la ligne onCovoit' fête ses 2 ans ! 1 423 inscrits et + de 130 utilisateurs de la ligne, conducteurs et passagers. Pas besoin de réservation, covoiturez avec les personnes qui vont dans la même direction que vous, en même temps que vous.

Plus d'infos : <https://oncovoit.Coeurdesavoie.fr>

Premières activités pour l'entreprise à but d'emploi Acti'Val73



L'équipe d'Acti'Val73 lors de la signature des contrats

Permettre à toute personne durablement privée d'emploi et qui le souhaite de retrouver un emploi, c'est l'objectif premier de l'expérimentation nationale Territoires Zéro Chômeur de longue Durée, pour laquelle le territoire Cœur de Savoie – Val Gelon a été habilité le 9 mai dernier.

La première Entreprise à But d'Emploi de Savoie

C'est dans ce cadre, que la première Entreprise à But d'Emploi (EBE) de Savoie, Acti'Val73, a ouvert ses portes vendredi 1^{er} septembre 2023 à l'atelier Ardea Alba sur le Parc d'activités du Héron (commune de La Croix-de-La Rochette).

Ce jour-là, 15 salariés ont signé un CDI à temps choisi, dont 3 encadrants et 12 personnes privées durablement d'emploi. En décembre, 7 nouveaux salariés ont intégré Acti'Val73. D'ici 2026 il est prévu qu'au moins 55 personnes soient employées par l'EBE et qu'au moins 40 personnes éloignées de l'emploi soient accompagnées vers d'autres solutions (entreprises, structures d'insertion, collectivités).

Une entreprise, de nombreuses activités répondant aux besoins du territoire

Organisées par pôles et répondant aux besoins du territoire, les activités d'Acti'Val73 sont très diverses : entretien des espaces verts pour les collectivités, création d'objets en bois, valorisation des palettes et service d'affutage des couteaux. Les salariés de l'entreprises se sont aussi lancés

dans la gestion d'une friperie afin de donner une deuxième vie aux vêtements adultes et enfants avec une approche écoresponsable.

L'ensemble de ces activités ont été co-construites avec les salariés d'Acti'Val73 et sont en lien avec leurs compétences et leurs savoir-faire.

« Nous sommes très heureux de voir ce projet se concrétiser car nous y avons investi beaucoup d'énergie et y avons passé du temps » a affirmé Marc, salarié de l'EBE, lors de l'ouverture d'Acti'Val73 au nom de l'ensemble de l'équipe. « Nous sommes fiers d'avoir retrouvé un emploi en CDI malgré notre âge, nos handicaps et toutes nos différences. Grâce à cet emploi, nous nous sentons utiles pour nos communes et leurs habitants ».

Un travail partenarial

Pour permettre le démarrage des activités de l'EBE, la Communauté de communes Cœur de Savoie a mis à disposition un atelier situé sur le Parc d'activités du Héron, la commune de Valgelon -La Rochette des bureaux pour tout l'aspect administratif et la commune de Rotherens la salle des fêtes pour la friperie.

L'expérimentation est pilotée par le Comité Local pour l'Emploi (CLE), qui, sous la présidence de la Communauté de communes, réunit les 21 communes du territoire expérimental, les acteurs de l'emploi et du social, les structures d'insertion du territoire, les associations locales, les personnes privées d'emploi et des citoyens bénévoles.

Le programme « Petites villes de demain » se déploie

Après la signature des conventions « Petites Villes de Demain » (PVD) de Montmélian, Valgelon-La-Rochette et Saint-Pierre-d'Albigny en mars 2023, sous l'égide de la Communauté de communes, les premiers projets sont lancés dans les communes.

Qu'est-ce que « Petites Villes de Demain » ?

Porté au niveau national par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, en lien avec de nombreux partenaires, le programme « Petites Villes de Demain » vise l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet global de revitalisation des communes portant des charges de centralité, autour de plusieurs grands objectifs liés à l'attractivité du territoire, la qualité de vie des habitants et la transition écologique.

Il s'agit de travailler autour de 6 axes

Par la signature de leur convention PVD, les trois communes se sont engagées à travailler sur un panel large d'actions, portant sur six axes :

- Habiter le territoire ;
- Faciliter les déplacements ;
- Renforcer l'attractivité économique, l'offre de commerces et de services de proximité ;
- Maintenir et développer les services et équipements publics ;
- Développer l'offre culturelle, sportive, de loisirs et de tourisme de proximité ;
- Mobiliser autour du projet.

L'ambition forte de transition écologique portée par le territoire est traduite dans chacun de ces axes. Grâce au dispositif « Petites Villes de Demain », le territoire souhaite mobiliser des financements au service des projets.

Plus d'une cinquantaine d'actions à mettre en œuvre

Cœur de Savoie et les trois communes ont validé un plan d'actions à déployer à l'horizon 2026. Cette année 2023 sera consacrée principalement aux « études » préalables à la réalisation d'opérations de travaux à venir.

Saint-Pierre d'Albigny travaille, en partenariat avec le Parc Naturel Régional des Bauges, à la création d'une aire de services vélos au lac de Carouge : les atouts de la base de loisirs et les services de proximité seront valorisés pour donner envie aux cyclotouristes voyageant sur la Belle Via et le Tour



du Parc des Bauges de faire étape sur la commune. Montmélian souhaite poursuivre la requalification du quartier des Capucins engagée dans le cadre de PVD dès 2022. Les aménagements des espaces extérieurs, à destination de la jeunesse, seront travaillés en priorité. La mairie reviendra début 2024, devant les habitants, présenter plusieurs propositions d'améliorations.

Enfin, Valgelon-La-Rochette et la Communauté de communes travaillent en étroite partenariat à la création d'un pôle enfance (voir page 28). En parallèle la mairie a lancé cette fin d'année 2023 un appel à candidats pour la création d'un nouveau commerce en centre-bourg.

Voilà les premières démonstrations de ce que « Petites Villes de Demain » va pouvoir apporter aux habitants du territoire.



Le foncier économique : un bien précieux

Dans les vallées alpines, le foncier à vocation économique est rare et précieux. Les surfaces de plaine représentent 30 % des terrains sur le périmètre de Métropole Savoie, couvrant Cœur de Savoie et les agglomérations de Chambéry et d'Aix-les-Bains. 80 % de la population vit sur ces surfaces. Il faut ainsi regrouper l'habitat, les équipements publics, les activités économiques et les voiries sur des espaces attractifs avec une population en croissance régulière. En outre, tous les terrains en plaine ne sont pas constructibles et 42 % d'entre eux sont contraints par des spécificités environnementales : risques naturels, zones de protection environnementale, zones humides, secteurs inondables... (*)

Préserver le foncier économique

Conscients de l'enjeu de la raréfaction du foncier économique, les élus locaux ont déjà pris des mesures afin de contrôler sa consommation. Depuis plusieurs années, les terrains proposés à la commercialisation en Cœur de Savoie sont vendus au regard de la nature du projet, du nombre d'emplois à l'hectare (par exemple, 45 emplois / ha d'activité productive et 90 emplois / ha pour des activités tertiaires) ou encore, en cherchant à optimiser le foncier par rapport à la surface des bâtiments.

En août 2021, la loi Climat et Résilience a été adoptée, dont un volet porte sur la réduction de l'artificialisation des sols avec un objectif à « Zéro

Artificialisation Nette » (ZAN) en 2050.

La densification économique oriente plus que jamais les choix d'aménagements. Plusieurs solutions sont ainsi envisagées et prônées afin de résoudre la problématique foncière, tout en répondant aux besoins des entreprises : reconstruire sur des surfaces déjà bâties, réhabiliter les friches, construire des bâtiments plus hauts, encourager les projets de tailles plus modeste à partager des locaux d'activités, réduire les limites de propriété...

En plus de ces outils, ne plus vendre le foncier économique, mais le louer sur plusieurs décennies (baux à construction), permettrait de garder un regard sur les mutations à venir en conservant une maîtrise foncière.

Deux exemples en Cœur de Savoie illustrent parfaitement ces évolutions et les solutions à mettre en oeuvre pour préserver le foncier économique :

- Vente d'un terrain sur le Parc d'activités Alpespace pour la construction d'un bâtiment tertiaire. Sur un tènement de 2 158 m², des locaux de 2 000 m² de surface de plancher vont être construits avec des stationnements en rez-de-chaussée dans le volume du bâtiment et 4 étages pour les plateaux de bureaux ;
- Rapprochement de 3 activités artisanales à Saint-Pierre d'Albigny pour la construction d'un bâtiment commun, en copropriété, afin de limiter l'emprise au sol des différents projets.

*Source : Métropole Savoie

Un nouveau pôle enfance sur le territoire

La Communauté de communes Cœur de Savoie et la commune de Valgelon- La Rochette ont décidé d'unir leurs forces afin de répondre aux besoins d'accueil des familles du secteur du Valgelon.

Un nouveau pôle enfance verra le jour courant 2026 permettant l'accueil des enfants de la commune durant les temps périscolaires (matin, fin d'après-midi et restauration scolaire en périodes scolaires), et plus largement des enfants du secteur du Valgelon, voire du territoire Cœur de Savoie, durant les temps extrascolaires (journée complète les mercredis et toutes les vacances scolaires).

Ce nouvel équipement d'une superficie d'environ 1 000 m², sur deux étages, sera implanté sur le secteur de la « Settas », entre le gymnase et le terrain de sport. Il permettra, ainsi, aux usagers de bénéficier de la proximité de ces deux équipements, ainsi que de celle de la piscine l'été.

Situé dans un périmètre proche des écoles de la Neuve et du Grillon, il offrira un lieu d'accueil de qualité pour les enfants de ces deux groupes scolaires durant tous les temps périscolaires, ainsi qu'une augmentation des capacités d'accueil durant les mercredis et les vacances scolaires. En effet, la Communauté de communes, qui gère les centres de loisirs extrascolaires pour les 3-11 ans, est régulièrement amenée à refuser des enfants de ce secteur d'habitation faute de places dans les infrastructures existantes sur le territoire. Les capacités d'accueil passeront de 72 à 112 places, permettant ainsi de répondre aux besoins des familles.

Cet équipement, entièrement dédié à l'accueil des enfants, sera adapté à leurs besoins (plusieurs salles d'activités selon leur âge, 2 salles de restauration, des espaces dédiés à la sieste et au calme...), et prendra en compte les



enjeux récurrents de confort d'été. Les deux collectivités souhaitent également mettre l'accent sur les enjeux environnementaux et énergétiques, afin de réduire au maximum l'empreinte carbone de ce bâtiment.

Cœur de Savoie sera propriétaire de cet équipement, dont la maîtrise d'ouvrage, pour la construction, est déléguée à la Société Publique Locale de la Savoie. Le coût global de construction est estimé à 3 500 000 €. Des aides financières seront sollicitées auprès de l'État, de la CAF et du Département. Premier coup de pioche en 2025 !

Des goûters équilibrés pour nos enfants !

Depuis plusieurs années, les repas servis aux enfants qui fréquentent les accueils de loisirs de Cœur de Savoie, sont préparés et livrés par la société Leztroy, implantée à Faverges en Haute-Savoie.

Afin d'améliorer la qualité des goûters proposés, la Communauté de communes a choisi de se fournir également à la société Leztroy et ce depuis la rentrée 2023.

Ces nouveaux goûters, composés de fruits, laitages ou pâtisseries « faites maison », respectent l'équilibre alimentaire des enfants. Ils sont établis en lien avec le repas du midi et respectent les quantités préconisées en fonction de l'âge des enfants.





Anne-Sophie OLIVRY et Florence GERARDO

Agents d'accueil

Florence et Anne-Sophie sont les voix et les visages de Cœur de Savoie ! Ce sont elles qui vous accueillent au siège de la Communauté de communes ou par téléphone.

Pouvez-vous nous parler de votre métier ?

Florence : J'occupe de le poste d'agent d'accueil général de la Communauté de communes. Mon rôle consiste à accueillir et orienter les usagers vers les services de la collectivité qui pourront répondre à leurs demandes. Je travaille en étroite collaboration avec Anne-Sophie, nous sommes très complémentaires !

Anne-Sophie : Je m'occupe de l'accueil physique et téléphonique du Pôle Environnement et Ingénierie technique : déchets, assainissement, eau potable... J'effectue aussi le secrétariat administratif du Pôle. J'apporte un appui administratif à mes collègues techniciens sur des missions diverses.

Florence : Ces postes nécessitent une bonne connaissance du territoire et des services de la collectivité afin d'apporter la réponse la plus juste à l'utilisateur. Nous sommes la porte d'entrée de la Communauté de communes !

Anne-Sophie : Dans nos métiers, nous devons faire preuve d'empathie et d'une grande capacité d'écoute envers les usagers, qu'ils soient internes ou externes à la collectivité. Nous devons aussi être disponibles pour nos collègues et les usagers et savoir faire preuve de discrétion.

Qu'est-ce qui vous plaît dans ce métier ?

Florence : Les journées ne se ressemblent pas ! Les demandes sont très diverses et les profils des usagers

très variés. Nous travaillons en collaboration avec tous les services de la collectivité et c'est très enrichissant.

Anne-Sophie : On a vraiment l'impression d'être utile. Quand je rentre chez moi, j'ai la satisfaction d'avoir rendu service.

Quel a été votre parcours pour accéder à ces postes ?

Florence : Je suis arrivée au sein de la collectivité en 2015 sur un poste technique. J'ai suivi une formation et bénéficié d'un accompagnement au sein de la collectivité afin de me réorienter et d'intégrer ces nouvelles fonctions en 2021.

Anne-Sophie : De mon côté j'ai intégré Cœur de Savoie en 2019 comme renfort administratif au service transport scolaire. Le poste d'agent d'accueil/assistante administrative du Pôle Environnement et Ingénierie technique a été créé en 2020 et j'ai postulé.

Retrouvez Florence et Anne-Sophie aux heures d'ouverture de la Communauté de communes :

- Accueil général : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30
- Accueil Pôle Environnement et Ingénierie technique : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

ils font Cœur de Savoie



© France Rugby / Julien Pomhart

Alexandra Chambon, de l'USM au XV de France

A tout juste 23 ans, Alexandra Chambon dispose déjà d'un palmarès digne des plus grandes championnes !

Originaire de la commune de Les Marches, elle commence le rugby très tôt, à l'âge de 5 ans, au sein de l'US Montmélian Rugby. C'est à 10 ans qu'elle commence à le pratiquer de manière régulière avec ses frères et son cousin : « j'avais vraiment envie de faire un sport avec eux et de partager notre passion du ballon ovale ». Elle jouera encore pendant 5 ans avec l'équipe masculine, jusqu'à ce qu'il ne soit plus possible d'évoluer dans une équipe mixte. Alexandra Chambon est alors contactée par l'équipe du FCG Amazones pour intégrer l'équipe des -18 à XV et évoluer en Élite.

A 17 ans elle est sélectionnée en équipe de France jeunes et intègre le XV de France féminin en 2021 au poste de demie de mêlée. Elle participe à sa première Coupe du

monde un an plus tard en Nouvelle-Zélande et remporte la médaille de bronze avec son équipe !

Cet automne 2023, les bleues se sont de nouveau rendues en Nouvelle-Zélande afin de disputer la première édition du WXV 2023, un tournoi féminin opposant les meilleures nations du rugby. Les françaises ont disputé 3 matchs contre des équipes issues du «Pacific four series» : La Nouvelle-Zélande, le Canada et l'Australie.

Mais Alexandra n'oublie pas pour autant d'où elle vient. « Je garde de beaux souvenirs de mes années de formation à Montmélian et j'ai même gardé contact avec l'un de mes entraîneurs : Marc Fawdray, originaire de Nouvelle-Zélande, qui a été mon conseiller personnel pour les bons plans au pays des All Blacks ! ».

Nous retrouverons la demie de mêlée savoyarde et ses coéquipières au printemps prochain pour le Tournoi des Six Nations.



© Petzl

Marjorie Baluteau - PETZL, « Access the inaccessible* »

La société PETZL est le plus grand fabricant européen d'équipements de protection individuelle. L'entreprise dispose de plusieurs sites de production dans la région grenobloise et d'un site implanté sur la commune de Rotherens au sein du Parc d'Activités du Héron. Le site savoyard est spécialisé dans la production de tous les équipements métalliques de la marque (broches, crampons, poulies, piolets...) et plus particulièrement des mousquetons, l'un des fers de lance de PETZL.

Après plusieurs années passées dans le secteur de l'automobile, Marjorie Baluteau rejoint l'équipe PETZL de Rotherens en avril 2020 en tant que responsable de site. « Je me reconnaissais vraiment dans les valeurs portées par l'entreprise et j'avais très envie de relever le challenge aux côtés de Paul PETZL (Président de l'entreprise et fils du fondateur) et de ses fils. »

L'arrivée de Marjorie sur le site a permis de proposer certains fonctionnements plus industriels, « avec mon expérience dans le secteur de l'industrie automobile, les équipes du site de production ont pu travailler les gammes de production et l'organisation des lignes de fabrication afin d'augmenter notre production de mousquetons. Nous sommes ainsi passés de 35 000 pièces par semaine à 60 000 pièces, avec très peu d'investissement. »

La demande étant toujours plus forte dans un secteur en plein essor, il a fallu réfléchir à des solutions pour poursuivre l'augmentation de la production. Après plusieurs mois de réflexion et plusieurs scénarios envisagés, la famille PETZL a décidé de miser sur l'agrandissement du site de Rotherens plutôt que sur

une délocalisation de la production : « Nous avons démontré que le site savoyard était tout à fait capable de se réinventer et qu'il disposait d'une surface de terrain inoccupée très suffisante pour agrandir l'usine existante. Ce nouveau projet représente un investissement pour l'avenir et s'inscrit pleinement dans les valeurs portées par la marque. Nous pourrions doubler la capacité de production tout en gardant un process intégré de bout en bout (fabrication, assemblage, contrôle final, conception, logistique, qualité...). Le nouveau bâtiment sera quasiment autonome en consommation d'énergie et intégrera le confort d'été ainsi que la récupération d'eau de pluie. L'agrandissement du site nous permettra aussi de modifier notre fonctionnement et notamment de supprimer tous les postes de travail de nuit. Le bien-être des salariés est une priorité chez PETZL ! Enfin, nous en profiterons aussi pour rénover le bâtiment existant. Les travaux ont débuté à l'automne 2023 et devraient durer un peu plus d'un an. »



* *Accéder à l'inaccessible*

Infos pratiques

Réouverture du Relais Petite Enfance (RPE) à Chamoux-sur-Gelon

Le Relais Petite Enfance à Chamoux-sur-Gelon accueille une nouvelle animatrice depuis septembre 2023. Le relais est de nouveau ouvert, aux horaires suivants :

- Lundi de 14h à 18h
- Mardi 8h45 à 12h30 et 13h30 à 15h
- Jeudi de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h

Les familles à la recherche d'un mode d'accueil peuvent contacter le relais pour être accompagnées dans leurs démarches, que ce soit pour un mode d'accueil individuel ou pour un mode d'accueil collectif. Les parents qui optent pour un mode d'accueil individuel pourront ensuite être accompagnés par le relais dans leur rôle de parent employeur et les démarches qui en découlent (contrats de travail, paies...).

Plus d'infos :

rpe.chamoux@cc.coeurdesavoie.fr
07 52 67 87 62

Fin de l'expérimentation : ligne régulière vallée des Huiles

Le service n'ayant pas rencontré son public, la Communauté de communes a mis fin à l'expérimentation de ligne de bus régulière sur le secteur de la vallée des Huiles.

Broyage des déchets verts

Des plateformes temporaires de broyage sont régulièrement mises en place sur le territoire pour y déposer vos branchages.

Le SIBRECSA propose une aide à l'achat pour l'acquisition d'un broyeur partagé.

Plus d'infos : www.coeurdesavoie.fr
ou www.sibreca.fr

Passeport Baby sitter

L'édition 2024 aura lieu pendant les vacances de Pâques, les 22 et 23 avril (à Coise, lieu à confirmer).

Le dispositif est accessible aux jeunes du territoire, dès 16 ans.

Deux professionnels de la petite enfance et de l'enfance/jeunesse seront présents pour échanger et accompagner les jeunes : développement et besoins des enfants, idées d'activités ou jeux, comment gérer des fratries ou des colères, posture avec les parents... Autant de questions abordées pour rassurer les jeunes et leur permettre d'adopter une attitude professionnelle.

Ces 2 journées sont gratuites.

Inscription auprès de Laurence Guigue de l'Info Jeunes Cœur de Savoie :

informationjeunesse@cc.coeurdesavoie.fr

Le «Théâtre ambulant» de la Cie Autochtone

La Compagnie Autochtone poursuit sa présence sur le territoire avec la Micro-Folie au sein du « Théâtre ambulant », un véritable lieu culturel itinérant sur le territoire.

Toutes les dates et lieux sur :

<https://compagnie-autochtone.com>

Malraux nomade

Spectacle de cirque « Mentir lo menimo », vendredi 05 juillet 2024

Tout public, dès 6 ans,

Par la Compagnie Alta Gama

Spectacle offert par la Communauté de communes - Sur réservation

Lieu à confirmer

Plus d'infos : www.coeurdesavoie.fr

Communes : 41

Population : 38 335 habitants

Superficie : 331 Km²

Densité : 115 hab./Km²

63 délégués communautaires

204 agents Cœur de Savoie

34 agents CIAS

place Albert Serraz - BP 40020
73802 Montmélian Cedex
secretariat@cc.coeurdesavoie.fr
tél. 04 79 84 36 27



- | | |
|----------------------------------|---------------------------|
| 1 - Apremont | |
| 2 - Arbin | |
| 3 - Arvillard | |
| 4 - Beffon-Bettonnet | |
| 5 - Bourgneuf | |
| 6 - Chamousset | 25 - Les Mollettes |
| 7 - Chamoux s/ Gelon | 26 - Montendry |
| 8 - Champ-Laurent | 27 - Montmélian |
| 9 - Châteauneuf | 28 - Myans |
| 10 - Chignin | 29 - Planaise |
| 11 - Coise-St-Jean-Pied-Gauthier | 30 - Porte-de-Savoie |
| 12 - Cruet | 31 - Presle |
| 13 - Détrier | 32 - Rotherens |
| 14 - Fréterive | 33 - St Jean de la Porte |
| 15 - Hauteville | 34 - St Pierre d'Albigny |
| 16 - La Chapelle Blanche | 35 - St Pierre de Soucy |
| 17 - La Chavanne | 36 - Ste Hélène du Lac |
| 18 - La Croix de La Rochette | 37 - Valgelon-La Rochette |
| 19 - La Table | 38 - Villard d'Héry |
| 20 - La Trinité | 39 - Villard Léger |
| 21 - Laissaud | 40 - Villard Sallet |
| 22 - Le Bourget en Huile | 41 - Villaroux |
| 23 - Le Pontet | |
| 24 - Le Verneil | |